

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

lettres au DEVOIR

OPINION DU LECTEUR

Les arguments invoqués pour l'abolition de la peine de mort sont fort discutables

par Thomas-Louis BERGERON avocat

Les citoyens ordinaires qui s'intéressent à cette importante question de la peine de mort...

C'est pour combler un peu cette lacune que sur demande de la presse, j'ai rédigé les réflexions qui vous suivent...

DR GILLES-YVON MOREAU PSYCHOLOGUE CONSULTANT

4152, rue ST-DENIS MONTRÉAL TEL. 842-6061

Collège Ste-Marie Les cours du Gesu

SERVICES CULTURELS POUR ADULTES offrent aux personnes qui ont déjà quelques notions élémentaires un

COURS D'ASTRONOMIE le cours débute jeudi le 10 février à 8 heures

COLLEGE SAINTE-MARIE Services culturels

1180, rue Bleury, Montréal 2 — 866-3611

LA FRANCE SEULE...

et c'est déjà assez pour un voyage de trois semaines

Tour des Provinces de France

du 9 au 30 juin sous la direction d'Anne-Marie et André Malavoy \$791. tout compris, avec hôtels de tour classe

Paris, Ile de France, Alpes, Côtes d'Azur, Pyrénées, Gascogne, Rouergue, Périgord, Côte Atlantique, Châteaux de la Loire, Bretagne, Normandie.

Si c'est votre premier voyage en Europe, vous commencez par le plus important. Si vous croyez connaître déjà la France, vous vous apprenez au jour des jours, des jardins, des châteaux et des vallées, qu'il s'agit d'une véritable découverte.

RIEN N'EST PLUS PASSIONNANT QU'UN VOYAGE EN FRANCE, MAIS RIEN N'EST PLUS DIFFICILE À RÉUSSIR.

Pour celui-ci, faites-vous confiance!

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc. 1225 ouest, rue Dorchester MONTRÉAL U.N. 1-2485

LOI des FABRIQUES et REPARATIONS EXISTANTES (I et II)

deux articles qui intéresseront

MM. les CURES — les MARGUILLIERS — les PROPRIÉTAIRES dans les numéros de DECEMBRE et JANVIER

en vente au prix de 50¢ l'unité chez votre libraire ou à

Monde Nouveau

REVUE DE L'INSTITUT PIERRE-XU

2065 OUEST, RUE SHERBROOKE

TEL. 937-6391

MONTRÉAL (25e)

TÉL. 937-6391

Ensuite, il exclut l'idée que le phénomène observé puisse être une simple coïncidence. L'accroissement des meurtres ne correspond pas à un accroissement de l'application systématique des peines prononcées.

En troisième lieu, il est impossible de démontrer ceux que la peur de la pendaison arrête sur le chemin du crime. Les gens gardent bien de l'avouer. Leur aveu d'ailleurs serait suspect.

L'application rigoureuse de la peine de mort n'empêche certes pas la commission de crimes meurtriers délictueux. C'est que leurs auteurs comptent sur leur finesse pour échapper à la police.

Comme preuve de l'inutilité supposée, on allègue la progression alarmante des homicides ces dernières années. Cet argument d'inutilité tend à rendre odieuse la pendaison des meurtriers.

Comme preuve de l'inutilité supposée, on allègue la progression alarmante des homicides ces dernières années. Cet argument d'inutilité tend à rendre odieuse la pendaison des meurtriers.

Toutefois, le pouvoir dissuasif d'une foule de facteurs qui influent sur la criminalité, dont les uns, l'éducation de la jeunesse par exemple, font sentir leurs effets beaucoup plus tard.

Glissons quelques notions utiles à une meilleure compréhension. La raison d'être de l'exécution capitale procède du devoir qui nous impose de protéger ses membres. Cette protection contre un meurtrier volontaire est impossible sans la pendaison. A moins de le soumettre à une détention humaine insupportable, l'empêchement de la pendaison est la prévention de toute récidive meurtrière.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

Supprimer l'assassin par la pendaison, c'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente. C'est supprimer le danger qu'il représente.

strictement de protéger la vie de ses membres qui sont dignes et de pourvoir à sa propre sécurité.

L'exécution capitale est un mépris flagrant de la vie humaine qui se traduit par un mépris flagrant de la vie humaine qui se traduit par un mépris flagrant de la vie humaine.

On pourrait reciter une longue liste de phrases aussi intelligentes.

Empisonner un délinquant, c'est mépriser la liberté. Abattre une bête dangereuse, c'est mépriser la vie animale.

Couper une branche malade, c'est mépriser la vie végétale. S'abstenir de viande et de vin, c'est mépriser.

Jeter à la poubelle un fruit pourri, c'est mépriser l'espace. Rechercher l'ombre, c'est mépriser le soleil.

Ainsi de suite, autant qu'on voudra. A l'intention des abolitionnistes qui légalisent l'avortement, il conviendrait de clore la litane par une déclaration aux deux sexes: L'ON GIE PAR AUX TUEURS, MORT AUX INNOCENTS!

Par tous à eux. Ceux seulement qui sont sans défense. Car il y en a qui sont exposés à être victimes d'une erreur judiciaire. La vie de ceux-là est sacrée et elle commande l'abolition de la peine de mort.

L'exécution capitale peut frapper un innocent. Cette possibilité existe en effet, mais combien lointaine et problématique. On ne peut guère citer de cas probants d'une pareille erreur. Probant, parce qu'il ne s'agit pas de quelqu'un accusé d'un crime pour lequel un autre a été puni pour assurer ou l'innocence de ce dernier. On l'a vu dans l'affaire Coffin. Si l'innocent n'était mort, on aurait pu constater avec quel accident avait rétréci ses yeux, son saut quel parti en auraient tiré les abolitionnistes. Personne n'aurait osé ex-

Cette assertion est excessive, mais qu'importe pour l'instant. Elle peut s'entendre de deux manières. D'abord que les riches sont les moins susceptibles de commettre des crimes. Ensuite, les riches ont plus de moyens de se défendre que les pauvres. C'est pourquoi ils sont moins punis que les pauvres.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

En second lieu, on peut tenir que le pauvre a été puni en état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche. Soit. En état de se défendre plus pleinement que le riche.

primer le moindre doute sur l'innocence de Coffin. Malgré cette rétractation, on ne peut pas continuer de croire à cette innocence.

Prenons l'affaire par son côté rationnel. L'erreur suppose peut se produire que dans l'accomplissement par le bien commandé de la justice criminelle. Le dévot des individus et les groupes sociaux sont tout à fait incapables de remplir. L'autorité publique n'a donc pas de choix. Ce sera une prévarication que de recourir devant la possibilité d'un mal particulier qu'importe d'imaginer dans les conditions qui président chez nous à l'administration de la justice criminelle.

Cette notion du devoir, pourtant fondamentale, semble être délibérément esquivée de part et d'autre. Les uns y ont intérêt, le sentimentalisme fait mieux leur affaire. Quant aux autres, on dirait qu'ils craignent de passer pour réactionnaires en rappelant le vieux grincieux devoir à une civilisation jouisseuse et fortement travaillée par le ferment révolutionnaire.

D'autre part, la peur du risque est la raison des politiciens. Dans notre pays, le monde fait libre, toute activité comporte son risque. Il faut le prendre, pourvu qu'il ait un juste rapport avec la fin recherchée.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Le point de Québec a coûté la vie de plusieurs dizaines de braves travailleurs. Celui de Trois-Rivières a déjà précipité son feu sur le feu. Personne pourtant n'a condamné les entrepreneurs. Dans les choses importantes, l'action est bien plus qu'un risque; c'est une faute. Que dire alors de l'indécision dans une vaine qui rendent en partie un flot dévastateur. Cela parait bien être une aberration. Au lecteur d'en juger.

Les Temples, de Félix Leclerc

Monsieur le directeur. J'avais déjà pris connaissance de la critique de M. Jean Leclerc sur les Temples de Félix Leclerc dans votre livraison du 12 janvier dernier. Je la trouvais tellement intéressante que je ne pouvais pas ne pas la lire. Elle me paraissait si bonne que je jugeais totalement inutile de discuter une œuvre qui méritait d'être lue. J'ai eu l'occasion de lire votre livraison du 12 janvier dernier et de voir que vous n'avez pas répondu à ma lettre. Je me suis donc adressé à vous par ce moyen. Je m'en voudrais de terminer sans reconnaître aux critiques en général et à vous en particulier, ces excellentes lettres de nos correspondants de Québec. Leur connaissance de la catastrophe et de son auteur, M. Félix Leclerc — ses œuvres n'ont pas besoin d'être défendues — ont été publiées avec un soin et une attention qui méritent d'être reconnus. Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

Je suis sûr que vous en serez satisfait. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance. Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à ma haute estime et à ma haute reconnaissance.

MONTRÉAL

PIERRE CALVE: Vol. 2. Le vent du nord. 12 disques. \$12.99. HUGUES AUFRAY: Des jours de vent. 12 disques. \$12.99. PAULINE JULIEN: La Comédie canadienne. 12 disques. \$12.99.

MONTEUR LEVRAIC: Pleins feux sur le Québec. 12 disques. \$12.99. JACQUES BREL: Les chansons d'argonne. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.

LES CHANSONS INTERDITES DE L'AMOUR. 12 disques. \$12.99. CHARLES AZNAVOUR: Alléluia. 12 disques. \$12.99.